

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le 02/07/2026

ID : 026-212602528-20260629-CM2026_5_5-DE



L'An deux mille vingt-six, le 29 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOUSET, Lilian CHAMBONNET, Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Suzanne BROT, Damien COHEN, Magalie MAS, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Jérémy POURCHAILLE, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Anna ROMAJO, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Jean-Michel BOCHATON, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Manuel HERRERO, Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Patrick GROUPIERRE à Suzanne BROT, Sandrine AUGIER à Claude ILLY

ABSENTS :

OBJET : 5 - Participation financière exceptionnelle pour un voyage de 3^{ème} du collège Jean Macé.

Madame La maire informe le conseil municipal que 5 élèves du collège ont participé, aux côtés de leur professeur au concours organisé par le Sénat et portant sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie.

Ils ont obtenu le premier prix du jury, et sont invités à assister une cérémonie de remise des prix sur Paris programmée le lundi 22 juin.

Le collège sollicite une participation financière pour aider au financement de ce voyage dont le coût est estimé à 1600 €.

Sur les 5 élèves, 3 sont Portoises. Madame le Maire propose que leur soit accordé une subvention de 100 euros par participant.

Le Conseil Municipal, par 33 voix pour, attribue une subvention exceptionnelle de 300 euros au Collège Jean Macé pour le financement de ce voyage.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 30 juin 2026

Le Maire,